

Le CPAS DE NIVELLES procède à une *réserve de recrutement*.

**Nous recherchons des aides-soignant(e)s au sein de la
Maison de Repos et de Soins
« *Nos Tayons* »**

**Tu veux mettre tes compétences au service d'une mission qui a du sens ?
Alors, cette offre peut t'intéresser !**

Ta mission

En tant qu'aide-soignant(e), tu joues un rôle essentiel dans le bien-être et l'autonomie des résidents. Sous la supervision de l'infirmier(ère), tu dispenses des soins d'hygiène, de confort et d'accompagnement. Tu es à l'écoute des besoins physiques et psychologiques et tu es un relais indispensable entre les patients, leurs proches et l'équipe soignante.

Ton profil

- Tu es titulaire d'un **diplôme** et détenteur(trice) d'un **VISA en ordre**.
- Tu es **bienveillant(e)**, **animé(e) par le désir d'aider les autres et à l'écoute**.
- Tu es une personne **authentique, patiente** et capable d'apporter du **réconfort** et de la **bonne humeur** au quotidien.
- Tu fais preuve d'**empathie, de douceur** et tu **gères tes émotions**.
- Tu es **autonome et organisé(e)**.
- Tu aimes le **travail d'équipe, partager, soutenir et apprendre** sont des valeurs importantes pour toi.
- Tu es **respectueux de la confidentialité** et tu **respectes la dignité** de nos résidents.

Si tu trouves du sens dans l'accompagnement des personnes âgées et que tu veux t'investir dans une mission humaine et enrichissante, alors tu es exactement la personne qu'on veut à nos côtés !
Une belle ambiance d'équipe, de la bienveillance et de l'entraide t'attendent.

Rémunération

- Échelle 11+ RW : **34.407,79 € brut annuel indexé** (au 01/06/2025 : 2,1223) – sans ancienneté.
- Ancienneté publique : reprise à **100 %**.
- Ancienneté privée : valorisée jusqu'à **10 ans au prorata du temps de travail**.

Avantages

- Travailler dans le secteur public, c'est pouvoir profiter de ses congés **dès la première année** !
- En cas d'horaires de travail irréguliers, les trajets effectués en voiture entre le domicile et le lieu de travail sont remboursés.
- Remboursement à **100 % de l'abonnement de transport en commun**.
- **Indemnité vélo** : 0,36 €/km.

- **Chèques-repas** : 6 €/jour.
- **Prime de fin d'année, pécule de vacances, prime d'attractivité, prime de printemps, prime mensuelle de 11%.**
- **Flexibilité** : un désidérata d'horaire fixe est autorisé par semaine, avec la possibilité d'un désidérata supplémentaire exceptionnel par mois.
- Afin de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, les parents **d'enfants inscrits en crèche ou d'enfants en âge de scolarité** ont la possibilité de travailler un mercredi sur deux, et uniquement le matin lors de l'autre mercredi.
- **Assurance hospitalisation à prix attractif.**
- **Déferrants avantages sociaux proposés par le service social collectif.**

Candidature

Intéressé(e) ?

Envoi nous ta candidature !

Pour postuler, **envoie ton CV, ta lettre de motivation, ton diplôme et ton VISA en ordre.**

Par mail : recrutement@cpas-nivelles.be

Par courrier recommandé ou dépôt en main propre à l'adresse suivante :

CPAS de Nivelles – Service Ressources humaines

Rue Samiette 70, 1400 Nivelles

Attention, ta candidature sera considérée comme incomplète si nous ne recevons pas tous les documents et ne sera pas prise en compte !

Des questions ?

Le service RH est à ta disposition par mail à recrutement@cpas-nivelles.be

"Prêt(e) à relever le défi et à donner du sens à ton métier ? Rejoins une équipe où l'humain est au cœur de tout !"

Nivelles, le 19/01/2026

Le Directeur Général

Natacha IDE



Le Président,

Robert VERTENUEIL

Le CPAS de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre candidature au poste ci mentionné. Les données requises sont conservées pendant 1 an suivant la décision de désignation, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif du CPAS de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au RGPD, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant au CPAS de Nivelles, Jean - Marc Leigrignier, Délégué à la protection des données, rue Samiette 70 à 1400 Nivelles ou à dpo@nivelles.be, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.

Consultez le site autoriteprotectiondonnees.be pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimatez, auprès nous avoir contactés, que vos droits sur la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection de données.